

# SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

## COSUI Ségur numérique #9

17 janvier 2024

Version diffusée à la suite du COSUI du 17/01, intégrant les Q/R échangées en séance, et une correction p.9

# Bienvenue au 9<sup>e</sup> Comité de suivi du Ségur numérique !

## Comité de suivi



- Rendez-vous donné **3 fois par an** à tout l'écosystème du numérique en santé et du Ségur numérique
- **Partage en transparence des avancées du programme**, des réussites comme des difficultés, sur tous les dispositifs Ségur

Retrouvez toutes les informations sur <https://esante.gouv.fr/segur>

### Le suivi du programme Ségur du numérique en santé



#### Chiffres clés

Retrouvez mensuellement tous les chiffres clés du déploiement du Ségur du numérique en santé.



#### Dispositif Sentinelle

Remontez les anomalies ou défaillances qui limitent votre utilisation des logiciels référencés Ségur.



#### Comité de suivi

Retrouvez les dernières présentations partagées lors des comités de suivi (COSUI).



*Supports et replays des précédents COSUI disponibles sur la page d'accueil du Ségur numérique*

**Merci de noter vos questions au fur et à mesure dans le fil de conversation de la réunion, un temps de réponses est prévu en fin de séance**



**Merci de couper votre micro lorsque vous n'intervenez pas.**



# COSUI #9 – Ordre du jour

1. L'ambition et les résultats du Ségur numérique
2. Le bilan de la vague 1 sanitaire
3. Le programme SUN-ES
4. Le Ségur numérique dans le médico-social
5. La vague 2 et la suite du Ségur numérique
6. Conclusion et Questions / Réponses



# COSUI #9 – Ordre du jour

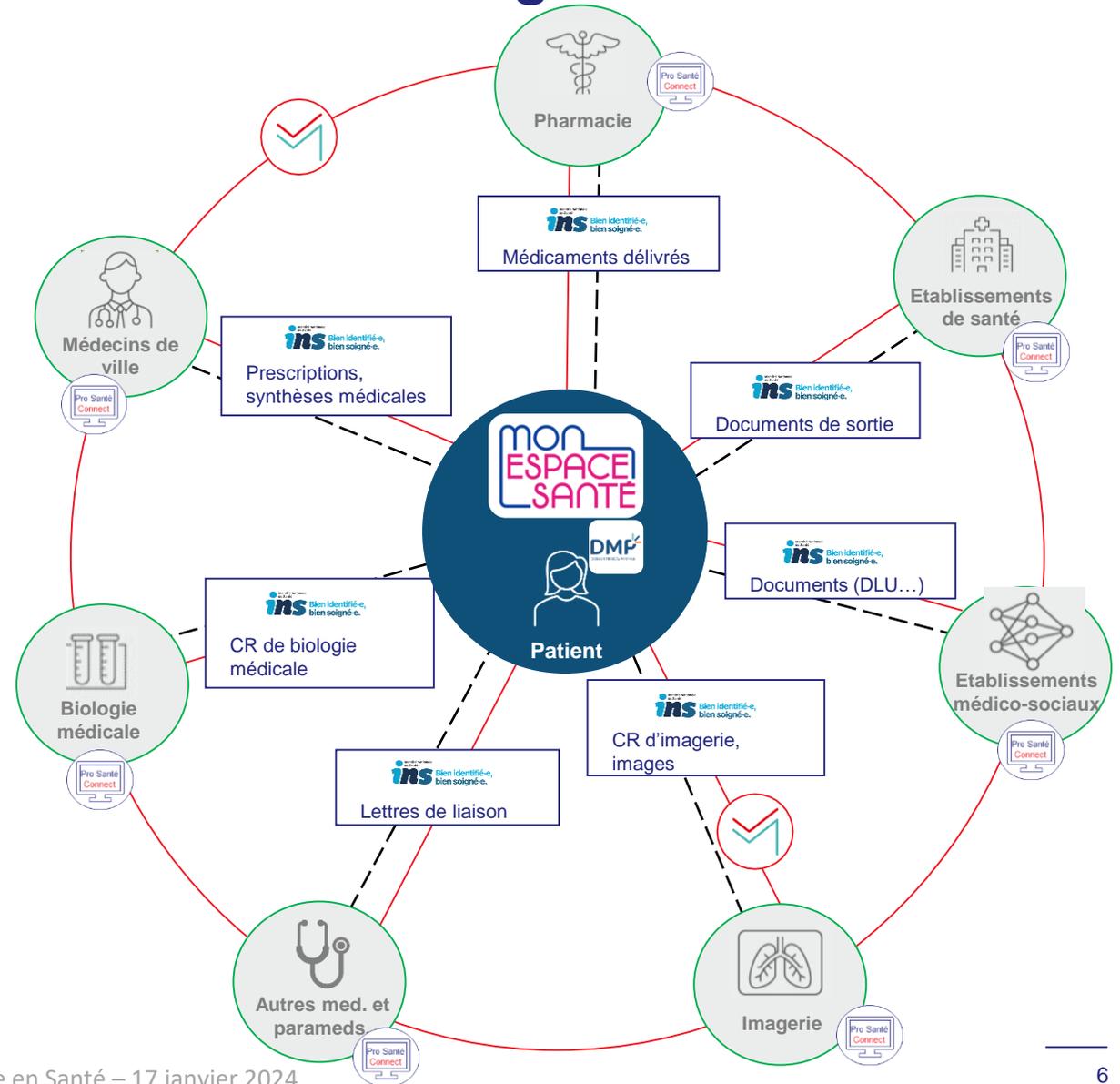
1. L'ambition et les résultats du Ségur numérique
2. Le bilan de la vague 1 sanitaire
3. Le programme SUN-ES
4. Le Ségur numérique dans le médico-social
5. La vague 2 et la suite du Ségur numérique
6. Conclusion et Questions / Réponses



# L'ambition : généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé, entre professionnels et avec l'utilisateur

Répondre concrètement aux attentes des patients et des professionnels, pour mieux prévenir, mieux soigner et mieux accompagner :

- ✓ Le patient dispose dans son profil **Mon espace santé** d'une copie numérique de ses documents de santé à chaque épisode de soins
- ✓ Les professionnels de santé autorisés peuvent consulter les documents de santé dans le profil Mon espace santé de leur patient
- ✓ Les professionnels de santé sont destinataires, par messagerie sécurisée de santé (MSSanté), des résultats des examens prescrits
- ✓ Le médecin traitant et/ou correspondant reçoit par MSSanté une copie des résultats d'examen et des documents de sortie d'hospitalisation



# La méthode : une trajectoire en trois étapes, et des leviers d'action complémentaires et en partie inédits



mon  
ESPACE  
SANTÉ



Grâce à un **investissement inédit de 2 Md€** financé par le Plan national de relance et de résilience, **agir en parallèle sur différents leviers**, en tenant compte de la **diversité des métiers et des logiciels** :

- Certifier la conformité des logiciels et **financer le déploiement de mises à jour conformes auprès de l'ensemble des professionnels**, grâce à un dispositif innovant d'achat pour compte auprès des éditeurs (dispositifs SONS)
- Financer la **transformation des pratiques des professionnels**, en ville (avenants conventionnels de l'Assurance maladie), à l'hôpital (programme SUN-ES) et dans le médico-social (programme ESMS numérique)
- Fixer les **obligations réglementaires en cohérence** avec le déploiement des prérequis techniques, tant pour les industriels que pour les professionnels de santé

Mais aussi **renforcer la place du numérique** dans certains dispositifs existants (certification HAS, COFRAC, financements IFAQ, ...), et **agir en parallèle pour la cybersécurité** avec le programme CARE (renforcement des annuaires, déploiement de MIE 2 facteurs, ...)

- **Co-construction systématique** avec les représentants des professionnels et les industriels, au sein des « Taskforces Ségur »
- **Suivi en transparence des résultats avec l'écosystème**, lors des COSUI Ségur et sur la page [transparence](#)
- **Ecoute du terrain et suivi « jusqu'au dernier km »**, en particulier avec le dispositif [Sentinelle](#)

# Les faits marquants depuis le dernier COSUI Ségur numérique

Fin du déploiement des mises à jour vague 1 dans le secteur sanitaire

20 septembre

Journée de travail **Sentinelle** entre médecins, éditeurs et pouvoirs publics

20 novembre

**SUN-ES**  
Extension de trois mois de la dernière fenêtre

Décembre

10e Conseil du numérique en santé

Novembre

Extension du calendrier **SONS** pour les dispositifs du médico-social (MS1 / MS2)

14 décembre

Fermeture du guichet ASP pour la vague 1 sanitaire

Début janvier

**SUN-ES**  
Publication des résultats du bilan de la F3 et du bilan consolidé F1/F2/F3



## Et tout au long du semestre, la conduite des travaux vague 2

- Plénières de **partage des arbitrages** suites aux retours éditeurs
- **Travaux techniques** sur certains sujets DPI et sur la thématique SSI (Test d'intrusion, PSC)
- Présentation des évolutions apportées au **parcours éditeur en vague 2**

# Les résultats : environ 1 document de santé sur 2 est aujourd'hui envoyé par les professionnels vers Mon espace santé !

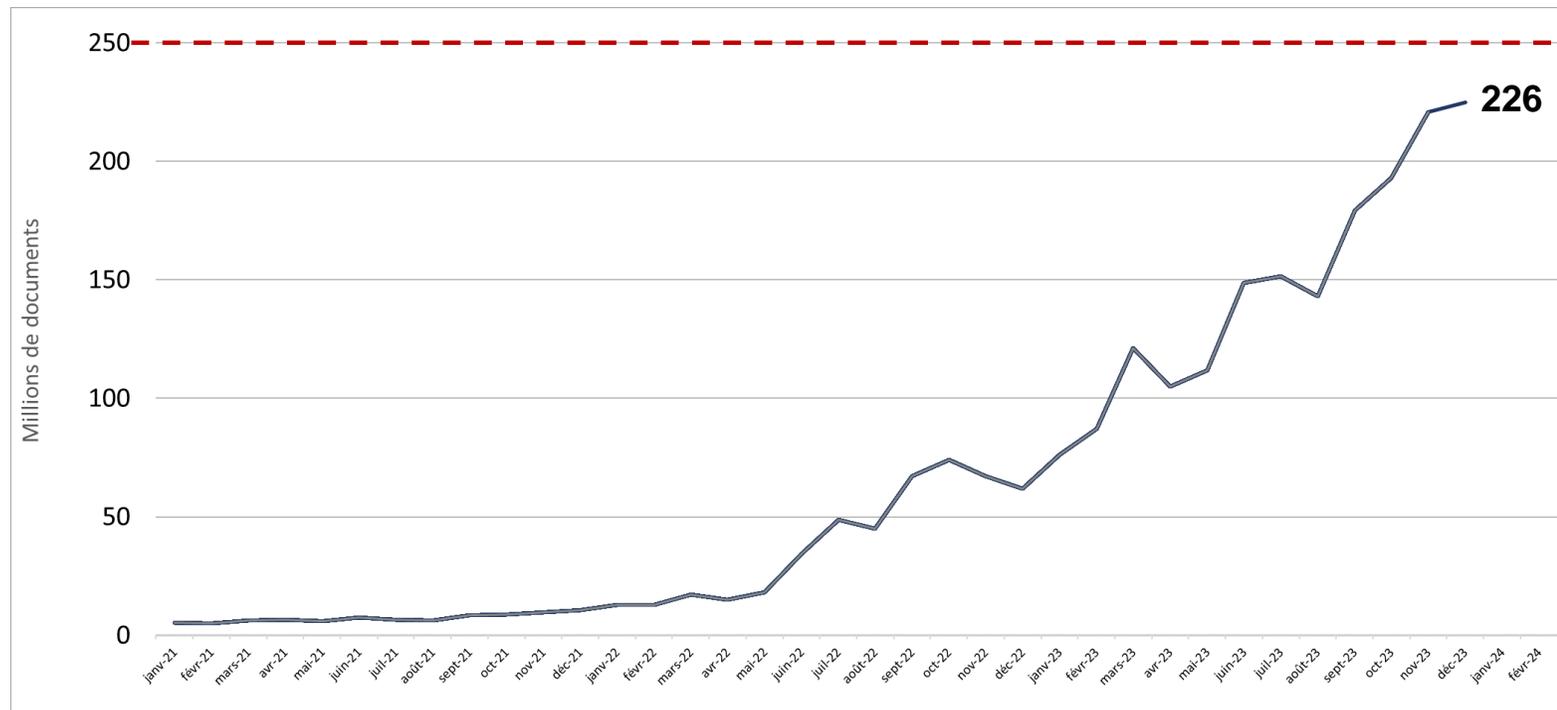
Au moins 500 M de documents de santé remis chaque année aux patients



Ambition de la vague 1 du Ségur numérique : **atteindre une « masse critique »** avec 1 document de santé sur 2 envoyé vers Mon espace santé, soit un **rythme de 250 M de documents / an** (vs. ~6M au lancement du programme)

## Rythme d'alimentation du DMP / Mon espace santé sur les 3 dernières années

(en millions de documents par an, flux mensuel x 12)



- En décembre, **18,8M de documents de santé envoyés par les professionnels** vers Mon espace santé
- En rythme annuel, cela correspond à **226 M de documents**, ou encore **près de 3,5 documents par personne et par an**
- Une **hausse de ~30%** depuis le précédent COSUI de septembre



**NB : une coquille s'était glissée dans le document projeté en séance, avec un volume affiché par erreur de 231 M de documents en rythme annuel, légèrement différent de la valeur réelle de 226M (les valeurs présentées sur la page <https://esante.gouv.fr/segur/transparence> étaient correctes). Cette planche a été corrigée en conséquence pour la mise en ligne.**

# Les résultats : les patients prennent en main leur carnet de santé numérique !

*Une couverture du dossier médical qui s'élargit*

**+97%**  
des français ont un  
profil Mon espace santé  
ouvert (+68,4M)

*Une prise en main qui s'accélère*

**+10,5 M des usagers**  
l'ont activé (15,2%)

Une dynamique continue  
avec  
**+300 000** en moyenne par  
mois

**+ 2,2M** de  
téléchargements de  
l'application mobile

*Des utilisateurs qui s'engagent dans la consultation et la mise à jour de leur dossier*

**+14,5M** de documents ajoutés par les  
patients sur près de **8M** de profils MES

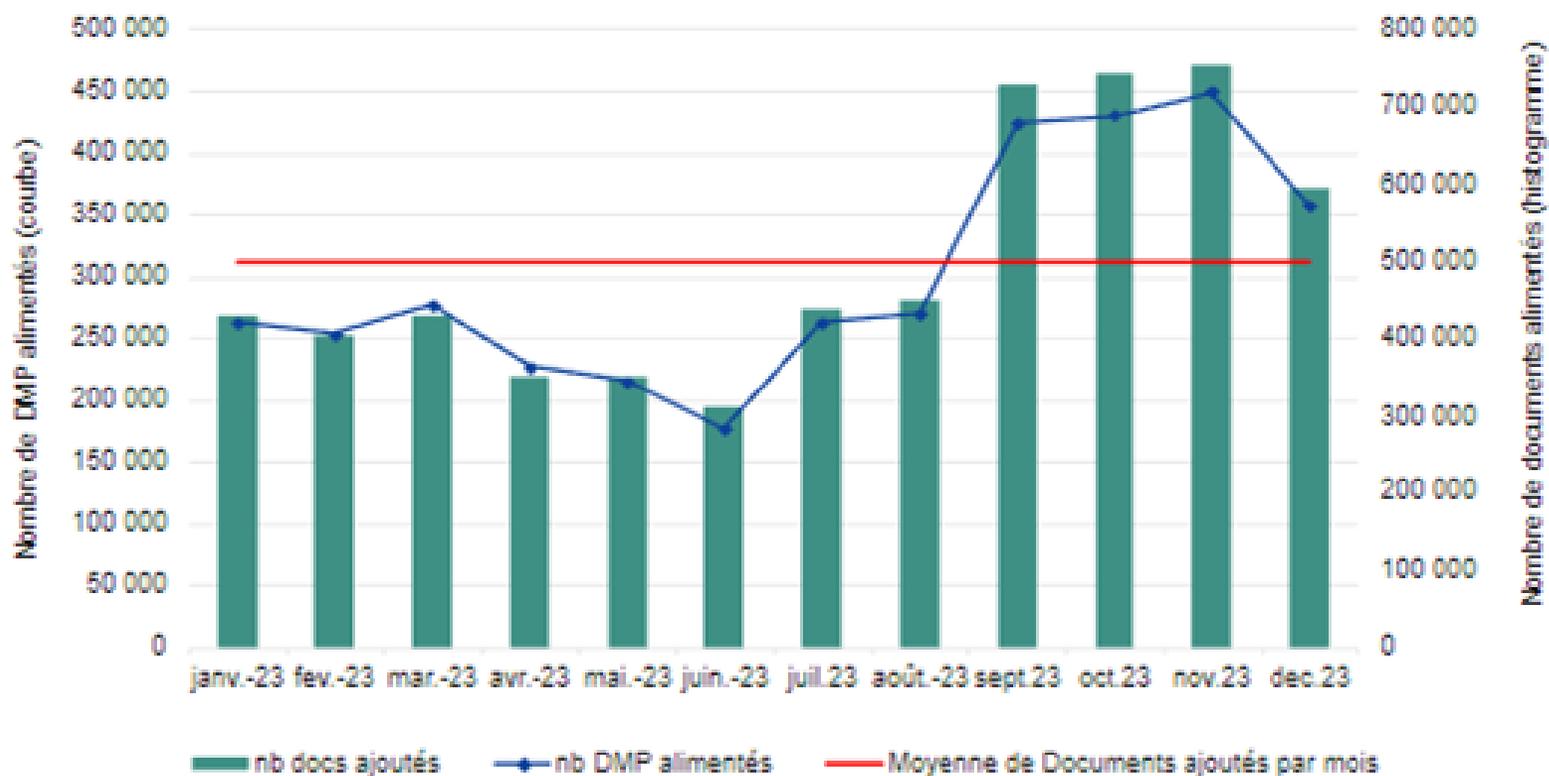
**27%** des utilisateurs actifs ont complété leur  
profil médical, notamment les rubriques  
traitement, maladies et habitudes de vie

Près de **40%** des utilisateurs du mobile  
reviennent d'un mois sur l'autre et **10%** sur  
le web  
soit environ **300 000** utilisateurs

# Les résultats : l'alimentation des documents par les patients s'accroît en parallèle de l'action des professionnels de santé

Principaux documents	Total docs ajoutés
Certificat déposé par le patient	7 726 388
Profil médical Mon espace santé	1 081 461
CR de biologie déposé par le patient	994 770
Volontés et droits du patient	865 993
CR déposé par le patient	830 021
Imagerie déposée par le patient	726 722
Document médico-administratif	683 663
Document du patient	585 760
Traitement ou document de soins déposé par le patient	333 455
Historique de vaccinations	291 736

## Evolution des alimentations Patients à fin décembre 2023



# Les résultats : l'information médicale présente dans Mon espace santé est d'ores et déjà utilisée par les professionnels

**36 derniers mois**

**56 276**

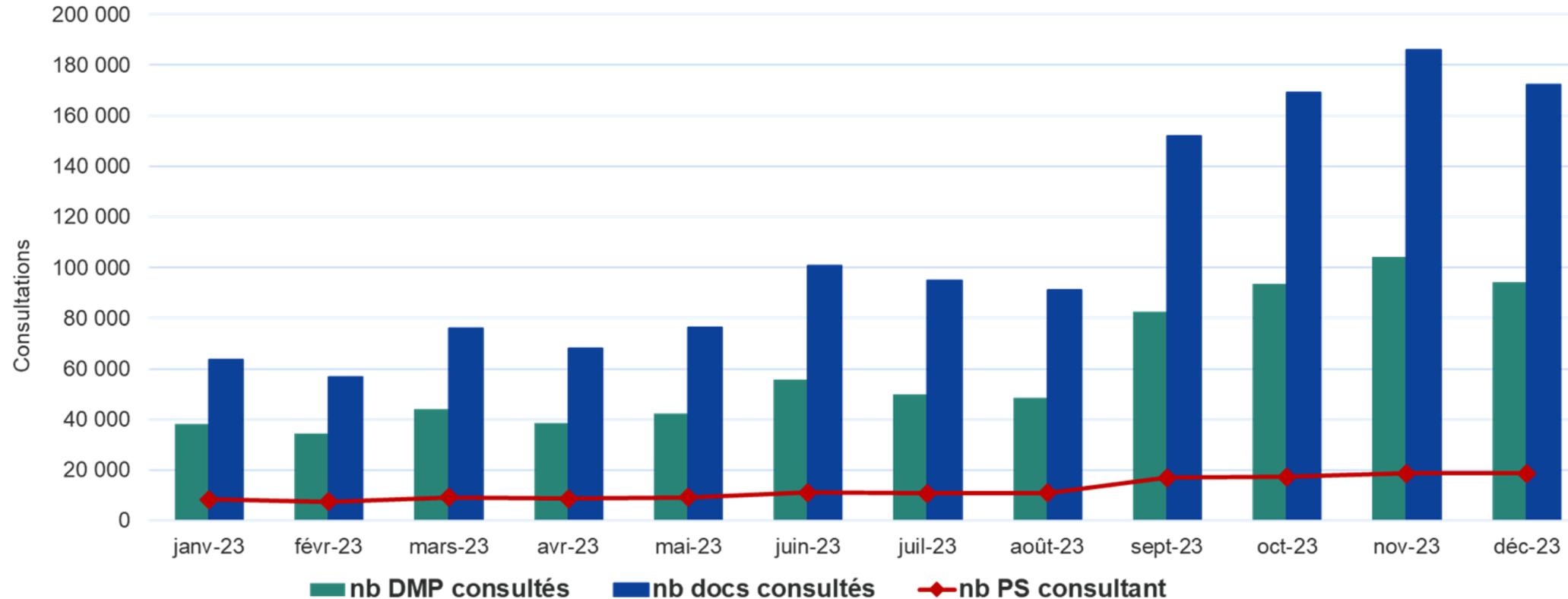
professionnels de santé libéraux ayant consulté au moins 1 DMP

**700k**

DMP consultés

**1,5 M**

Documents consultés



**Evolution des consultations mensuelles en 2023 pour les Professionnels de santé libéraux**

**Une dynamique forte en médecine de ville :**

**170 000 documents consultés en moyenne sur les 3 derniers mois, concernant près de 100 000 MES.**

# Conserver la dynamique dans ce moment clé, toujours dans le même esprit !



## Garder le cap

“Ne pas s’arrêter au milieu du chemin”

Rester cohérent sur la méthode, la stratégie et les opérations



## Gérer la transition

Fin de **vague 1** ⇒ début de **vague 2**

Objectifs d’alimentation **quantitatifs** ⇒ analyse plus **qualitative**



## Notre ressenti du terrain

Des **bénéfices visibles** des professionnels de santé comme des patients

Un programme “révélateur” de **difficultés à adresser** (logiciels médecins)



## Communiquer efficacement

Conserver le “**parler vrai**” ... de tous !

Continuer à échanger sur la base d’éléments **détaillés et précis** (REM Vague 2)

# La réussite de ce 1<sup>e</sup> jalon traduit l'engagement de tout l'écosystème

***RDV le mercredi 31 janvier pour célébrer les 2 ans de Mon espace santé et la réussite de la vague 1 du Ségur numérique !***

- **3 ans après le lancement du programme et 2 ans après l'ouverture nationale de Mon espace santé, un cap majeur est en passe d'être franchi !**
- Les actions menées se traduisent en usages concrets, et les bénéfices visibles commencent à se sentir sur le terrain
- **Ce n'est qu'un jalon, et tout n'est pas parfait !** Il faut continuer à « écouter le terrain » pour apporter des réponses efficaces aux difficultés qui persistent sur certains sujets, et poursuivre la trajectoire en « gardant le cap »



**RÉSERVEZ VOTRE AGENDA  
POUR CÉLÉBRER  
LES 2 ANS  
DE MON  
ESPACE  
SANTÉ**

**Le 31  
JANVIER  
2024**

**SÉGUR  
NUMÉRIQUE**

**à partir  
de 17h**

**et le succès de la vague 1 du Ségur numérique,  
avec désormais 1 document de santé sur 2  
qui arrive dans le carnet de santé numérique  
des français !**

*Plénière suivie d'un cocktail pour célébrer ensemble les travaux menés*

à la Maison de la Chimie  
28 rue St Dominique  
Paris 7<sup>ème</sup>

# COSUI #9 – Ordre du jour

1. L'ambition et les résultats du Ségur numérique
2. Le bilan de la vague 1 sanitaire
3. Le programme SUN-ES
4. Le Ségur numérique dans le médico-social
5. La vague 2 et la suite du Ségur numérique
6. Conclusion et Questions / Réponses



# Rappel des dispositifs SONS de la vague 1 du Ségur numérique



		Référencement	Commandes	Installations	Dernières opérations ASP
Vague 1 sanitaire	Médecins de ville <b>LGC</b>				
	Hôpital <b>RI DPI PFI</b>				
	Radiologie <b>RIS</b>	Clôturé* Eté 2022	Clôturé Nov. 2022	Clôturé Sept. 2023	Clôturé Déc.. 2023
	Biologie médicale <b>SGL LOINC</b>				
	Pharmacie <b>LGO</b>				
	Opérateurs MSSanté	Clôturé Déc. 2022	Clôturé Juil. 2023	Clôturé Sept. 2023	
Vague 1 Médico-social	Médico-social PA / PH / Domicile	Clôturé Mars 2023	Ouvert jusqu'au 28 fév. 2024	Ouvert jusqu'au 19 déc. 2024	
	Médico-social PDS	Clôturé Juin 2023	Ouvert jusqu'au 28 fév. 2024	Ouvert jusqu'au 19 déc. 2024	
	Médico-social PDE	Clôturé Juin 2023	Ouvert jusqu'au 28 fév. 2024	Ouvert jusqu'au 19 déc. 2024	

\*le référencement vague 1 « hors SONS » s'est poursuivi en parallèle, notamment pour permettre à toute solution de se rendre compatible avec les exigences du Forfait structure

# Le bilan de la vague 1 sanitaire

## En synthèse



Les guichets de demande de solde ont été clôturés comme prévu au 14/12/2023

98,7 %



des mises à jour Ségur\* commandées ont fait l'objet d'un dépôt de solde à l'ASP (Agence de Service de Paiement) au 14/12

+ 140 M€\*



de commandes Ségur financées au 14/12 sur les différents couloirs du sanitaire



### Les raisons du succès

- La **mobilisation de toutes les équipes** qui ont participé à la vague 1 du Ségur numérique : équipes nationales, régionales, éditeurs, établissements et professionnels de santé, ARS, GRADeS, réseau de l'Assurance maladie, etc.
- Une période de septembre à décembre qui a permis de **finaliser sereinement** les opérations administratives, après la fin des déploiements au 20 septembre dernier



### Les prochaines étapes

- **Traiter les dernières demandes de solde reçues au 14/12** : les éditeurs ont à présent jusqu'au 14 février 2024 pour mettre en conformité les demandes de solde auprès de l'ASP.
- Poursuivre et clôturer avec le même succès **la vague 1 des couloirs du médico-social**.
- **Ouvrir la vague 2 sanitaire** avec une prise en compte des **enseignements de la vague 1**, permettant d'améliorer l'expérience usager sur les processus de référencement (outil de candidature amélioré) et de financement (simulateur de JSON « privé », dépôts en masse, ...).

\*des couloirs sanitaires



# Le bilan de la vague 1 sanitaire

## Médecine de ville

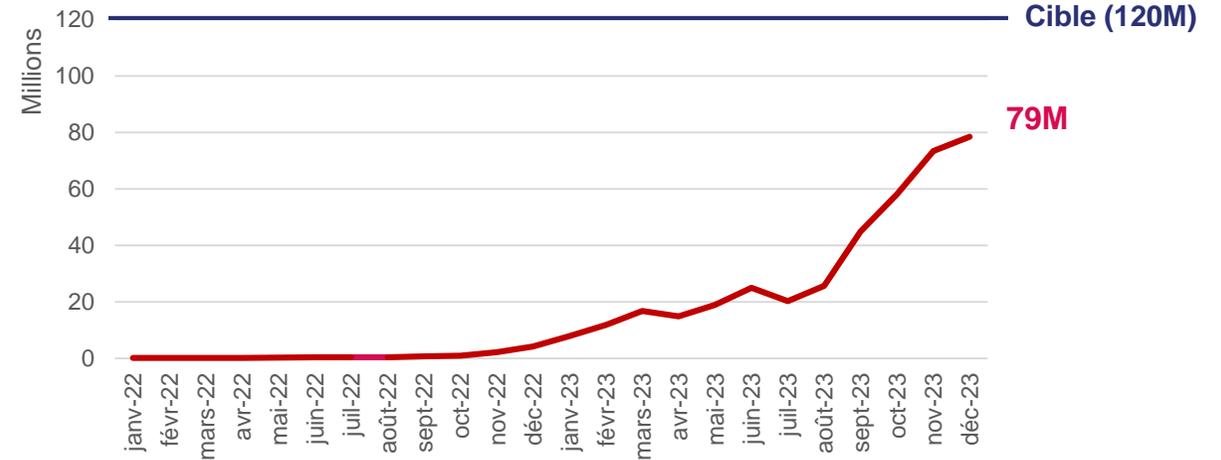


SONS	LGC
Solutions référencées	<b>14</b> et <b>39</b> référencées au total
Mises à jour installées et financées (FINESS PMSI)	<b>51 701</b>
Montants versés	<b>31,9 M€</b>

**99,7%** des commandes honorées, bénéficiant à :

- 70%** des médecins touchant le forfait structure
- 70%** des maisons de santé éligibles
- 50%** des centres de santé éligibles

Flux annuel d'alimentation du DMP par les médecins de ville en millions de documents



### Bilan vague 1



**Une appropriation des usages** initialement **difficile**.

Mise en œuvre d'un **accompagnement renforcé** et d'**optimisations logicielles majeures** dans le cadre de la démarche **Sentinelle**.



**Très forte augmentation** depuis l'été 2023 grâce aux efforts déployés par l'écosystème, dont des documents essentiels tels le VSM, avec +de 2,8M versés.

### Perspectives & enjeux 2024



Une **marge de progression encore importante** sur l'alimentation de Mon espace santé (cible 120M) et sur la **fluidification des usages**, notamment sur la MSSanté.



Poursuite de la démarche de **diagnostic terrain** avec actions de **résolution rapides** établies en **co-construction avec les médecins et les éditeurs**.



# Le bilan de la vague 1 sanitaire

## Etablissements de santé



SONS	DPI	PFI	RI
Solutions référencées	<b>36</b>	<b>26</b>	<b>28</b>
Mises à jour installées et financées (FINESS PMSI)	<b>2 015</b>	<b>1 831</b>	<b>1 899</b>
Montants versés	<b>29,1 M€</b>	<b>16,8 M€</b>	<b>22 M€</b>

**98,5%** des commandes honorées

~**80%** de l'activité combinée couverte par la vague 1

Près de **2.500** ES bénéficiaires d'une commande SONS sur les 2819 éligibles

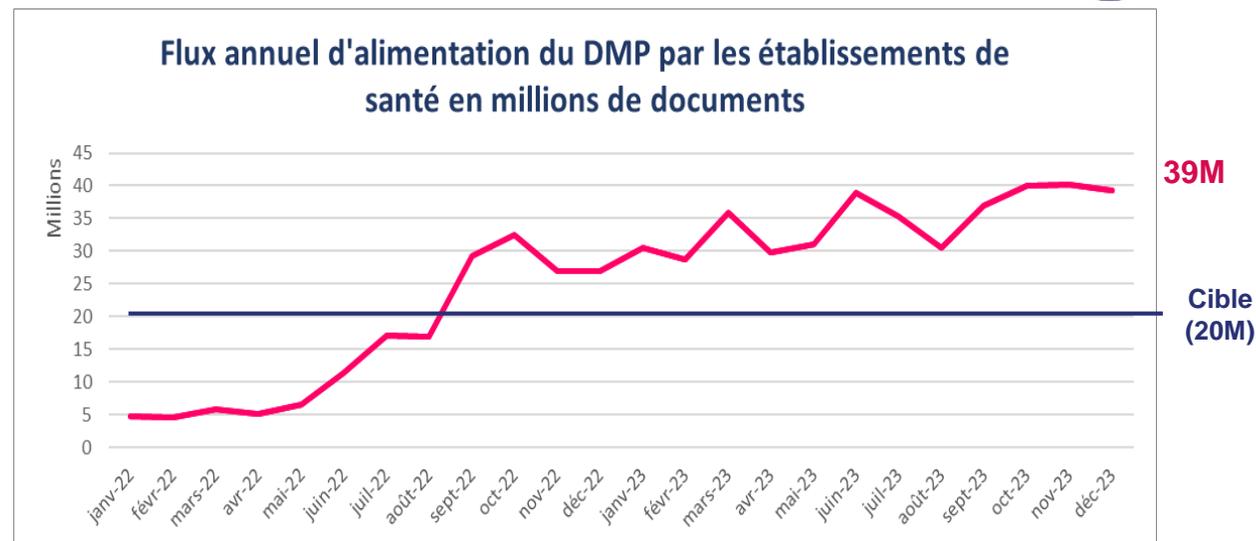
### Bilan vague 1



Très forte augmentation du taux d'alimentation par l'hôpital dès la fin de la 1<sup>re</sup> fenêtre SUN-ES puis **stabilisation du rythme d'alimentation** en 2023



Une cible initiale **dépassée**, avec une **grande variété** de types de documents alimentés par les établissements de santé



### Perspectives & enjeux 2024



**Continuer à accompagner les ES** vers la bascule numérique de la remise des documents aux patients et de l'information du patient, notamment en clarifiant la doctrine d'envoi (quels documents, vers qui, comment)



Concentrer les efforts sur l'alimentation systématique et la qualité des **lettres de liaison de sortie**



Continuer la démarche de montée en puissance du taux de **qualification de l'INS**



# Le bilan de la vague 1 sanitaire

## Imagerie

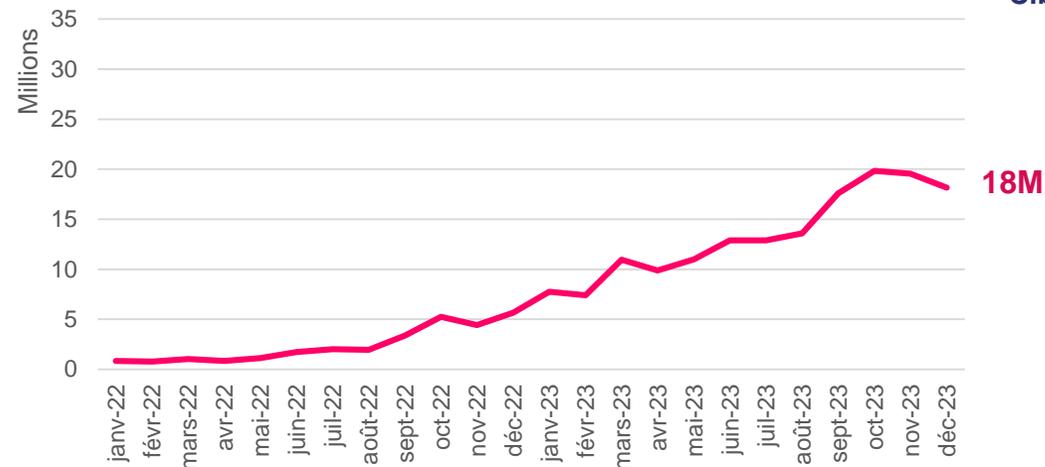


SONS	RIS
Solutions référencées	<b>9</b>
Mises à jour installées et financées	<b>851</b>
Montants versés	<b>13,0 M€</b>

**95%** des commandes honorées bénéficiant à :

**75%** du secteur libéral  
**60%** du secteur hospitalier

Flux annuel d'alimentation du DMP par la radiologie en millions de documents



### Bilan vague 1

- ✓ Des taux de commande et de déploiement satisfaisants, des équipes médicales concernées et motivées
- ✗ Des alimentations encore très insatisfaisantes, **environ un CR sur cinq est transmis au DMP**, pour des raisons :
  - **D'organisation (INS...)**
  - **Techniques (certificats....)**

### Perspectives & enjeux 2024

**L'enjeu est de maximiser l'alimentation**, pour toute les raisons liées à l'échange des documents (Patients et PS) mais aussi pour préparer l'arrivée de la DRIMbox



**Accompagnement des structures à l'usage de l'INS** (documentation, webinaires, visites terrain...)



**Résoudre toutes les difficultés relevant des certificats**



**Renforcer la connaissance** des professionnels autour de Mon espace santé, notamment ceux qui ont des enjeux autour des cas d'annonce



# Le bilan de la vague 1 sanitaire

## Biologie médicale



SONS	SGL	LOINC
Nombre de solutions référencées	<b>7</b>	<b>6</b>
Nombre de mises à jour installées et financées	<b>317</b>	<b>208</b>
Montants versés	<b>10,0 M€</b>	<b>0,7 M€</b>

**93,2%** des commandes SGL honorées bénéficiant à :

**69%** des SELAS de ville

**24%** des sites hospitaliers

### Bilan vague 1

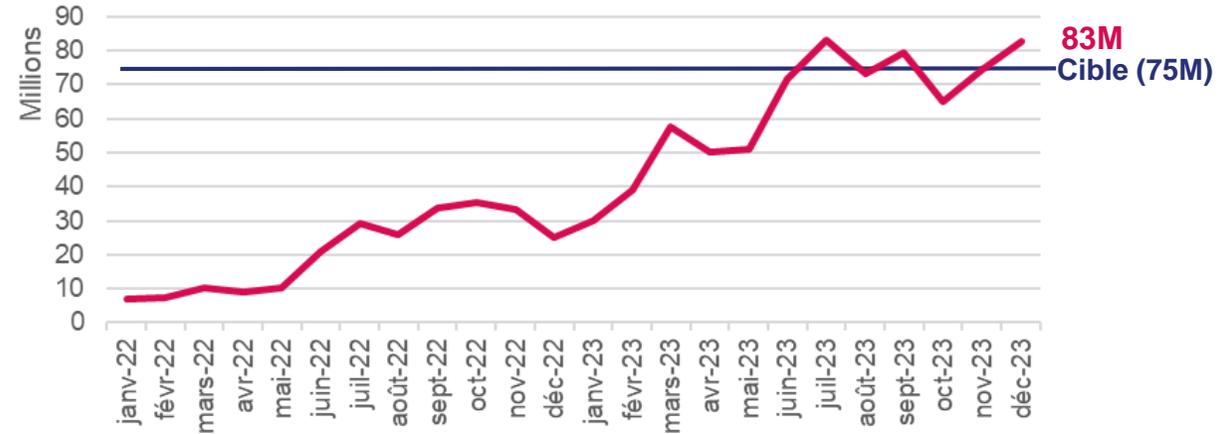


Une fois la (ou les) prestation(s) Ségur vague 1 installées et les paramétrages réalisés, **les laboratoires alimentent massivement Mon espace santé**



Certains acteurs ont eu des difficultés dans le déploiement des prestations vague 1, pour quelques mises à jour de SGL et surtout sur le transcodage LOINC

Flux mensuel d'alimentation du DMP par les laboratoires de biologie médicale en millions de documents



### Perspectives & enjeux 2024



Préparation d'une **vague 1'** afin d'équiper les laboratoires **n'ayant pas bénéficié des prestations Ségur vague 1** et de les accompagner dans l'adoption des fonctionnalités Ségur vague 1 (avec un focus particulier pour les laboratoires en ES)



Une attention particulière sur la **qualité des CR au format structuré**



Approfondissement de **l'interopérabilité avec les logiciels des médecins de ville**

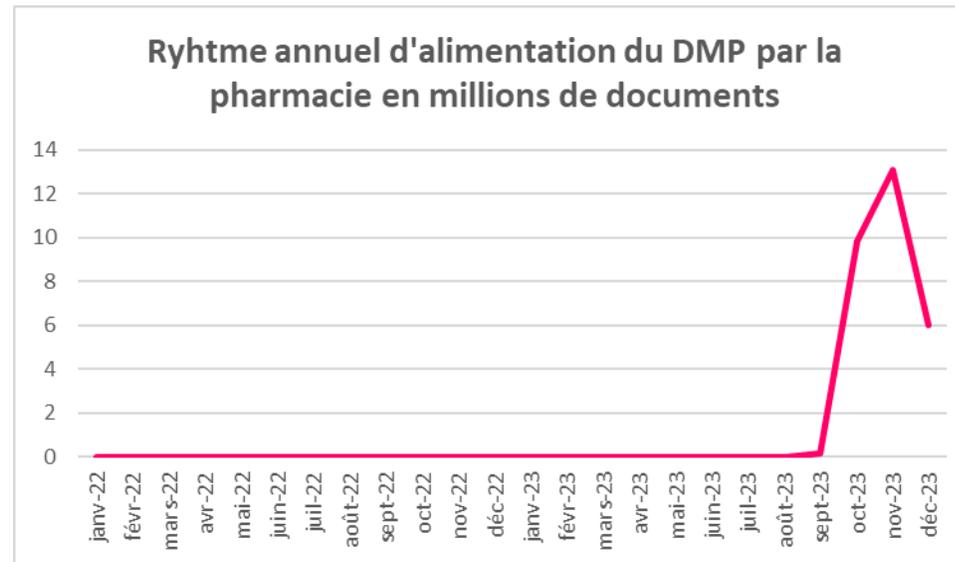


# Le bilan de la vague 1 sanitaire Officines



SONS	LGO
Solutions référencées	<b>11</b>
Mises à jour installées et financées	<b>19 550</b>
Montants versés	<b>16,5 M€</b>

**99,9%** des commandes honorées bénéficiant à **98%** des officines



## Bilan vague 1

Une **entrée fulgurante** des pharmaciens au mois de septembre 2023, dont les alimentations sont exclusivement constituées de **note de vaccination**. Cette percée s'explique en partie par la **campagne de vaccination en cours**.

**100%** des solutions du marché sont référencées Ségur vague 1

## Perspectives & enjeux 2024

Une alimentation qui restera **intrinsèquement liée à la saisonnalité**

**Ce qu'il reste à faire pour finaliser la vague 1 :**

- équipement de l'ensemble des officines en BAL ORG afin de pouvoir recevoir des ordonnances du patient
- enregistrement des préparateurs au RPPS
- accompagner les professionnels dans l'appropriation des usages et la sensibilisation des usagers
- activer l'ordonnance numérique (finaliser les pré-séries)



# La vague 1 Ségur numérique des Opérateurs MSSanté

Garantir l'interopérabilité des BAL MSSanté avec les LPS - Volet opérateur



**3,3M d'€ versés**

**166 opérateurs mis à jour**

**630k BAL conformes représentant 89% du total des BAL (dont Mailiz)**

## Bilan vague 1



Un Espace de Confiance à un niveau de conformité satisfaisant (**89% de BAL liées à un Opérateur conforme**).

**100%**

des opérateurs MS Santé (166) ayant fait une demande d'avance ont obtenu un financement complet (solde)

## Perspectives & enjeux 2024



L'Espace de Confiance prêt pour la **vague 2 Ségur**



Instruction en cours pour **améliorer la conformité des petits Opérateurs** qui sont des ES

- > **ne plus porter le contrat MSSanté** en leur nom propre
- > **promouvoir les solutions en SaaS** portées par des industriels

Les éditeurs de LPS peuvent désormais se connecter facilement à la grande majorité des BAL du marché, via l'API LPS standardisée -> **RDV ce vendredi 14h pour un webinaire dédié à ce sujet !**

# La démarche Sentinelle va se poursuivre pour répondre aux enjeux d'usage des logiciels Vague 1

## Optimiser la qualité des versions Ségur des logiciels métier

- Améliorer l'expérience utilisateurs ("traquer les clics", clarifier DMP/MES/MSS)
- Optimiser la **performance** et la **stabilité** des solutions déployées

## Faciliter la qualification de l'INS des patients

- Poursuivre la **sensibilisation** des professionnels et des usagers
- Accompagner à la mise en place des **organisations** adaptées (MIE, etc.)
- Amélioration de la **transitivité de l'INS** dans l'espace de confiance

## Renforcer l'appropriation de Mon espace santé par les professionnels et les patients

- Accélérer la démarche de **sensibilisation** auprès des 2 populations cibles
- Accélérer les travaux de **convergence** des marques DMP et Mon espace santé

## Sécuriser une compréhension homogène de la doctrine et accompagner la transition numérique

- Rappeler explicitement la **doctrine nationale** autour de l'envoi des documents vers MES/DMP et la MSS, selon les situations : que faire, quelles règles de nommage, etc. (selon les types de documents, sensibilité des documents)
- Accompagner la démarche de **dématérialisation** (vs. fax, remise en papier, etc.) et les impacts sur l'organisation / information patients

## Résoudre les problématiques d'usage liée à la MSS

## Permettre la délégation des tâches essentielles

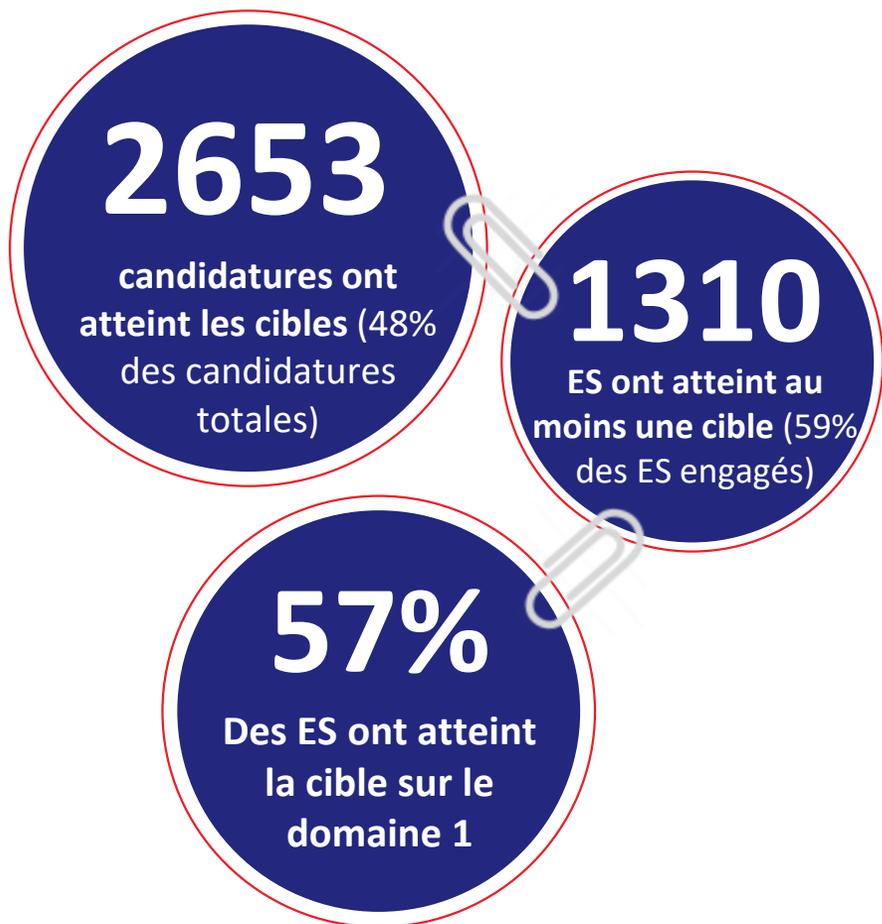
- **Accompagner l'équipement pertinent aux usages** selon les besoins des couloirs (équipement en BAL ORG, APP + BAL CAB et mécanismes de délégations issus du nouveau référentiel MSS)
- **Amélioration de la qualité et de la fiabilité de l'annuaire santé**
  - Dépublication des BAL inutilisées (démarrage février pour Mailiz)
  - Communication auprès des professionnels pour les aider à connaître et gérer leurs adresses MSS
  - Apporter des réponses à l'enjeu des adresses multiples
  - Travaux sur l'intégrité de l'annuaire et les mécanismes de mises à jour
- **Résoudre les problématiques techniques fonctionnelles et d'interopérabilité**
  - Accompagner au déploiement de l'API LPS par les opérateurs MSS
  - Travailler à la source sur la qualité des CDA N3 transmis par MSS
  - Travailler à une stratégie collective de migration de l'envoi de CR structurés (Hprim, CDA N3, PDF)
  - ...
- Analyser les **besoins** et **blocages** sur les principaux services socles et lancer les travaux

# COSUI #9 – Ordre du jour

1. L'ambition et les résultats du Ségur numérique
2. Le bilan de la vague 1 sanitaire
3. **Le programme SUN-ES**
4. Le Ségur numérique dans le médico-social
5. La vague 2 et la suite du Ségur numérique
6. Conclusion et Questions / Réponses



# Bilan SUN-ES à date : 2 223 ES engagés dans le programme



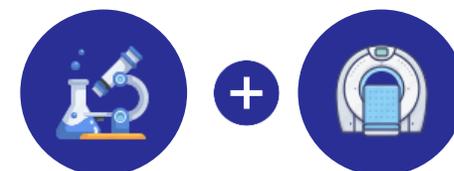
## Domaines les plus validés (72% des ES engagés)



Domaine 1 – Documents de sortie

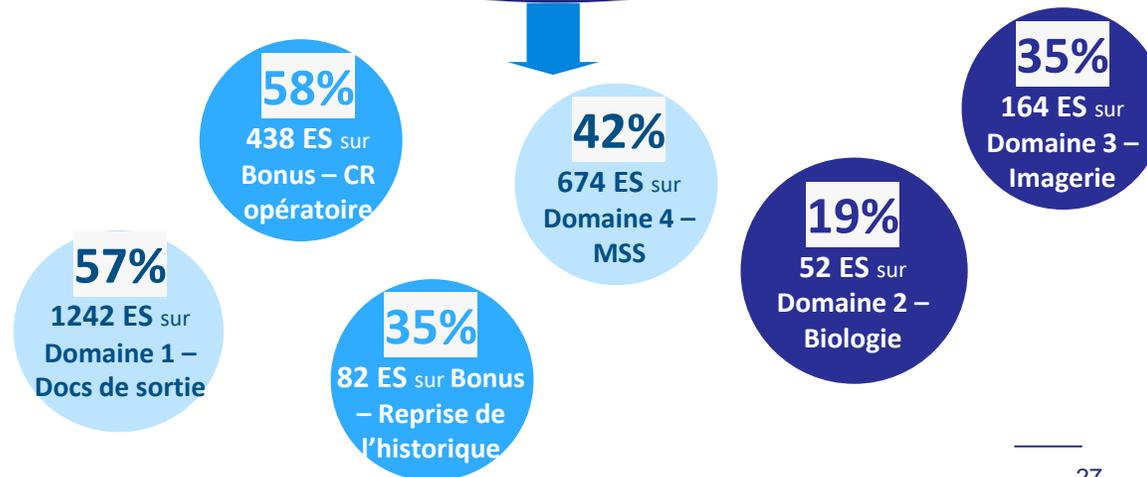
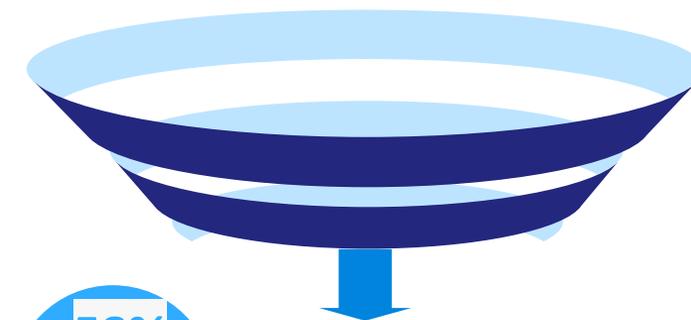
Domaine 4 – MSS

## Domaines nécessitant des reports (50% des ES sont des primo-candidats)



Domaine 2 – Biologie

Domaine 3 – Imagerie



# SUN-ES – Annonces de fin de programme

## Objectif visé et ajustements



### ALLONGEMENT DE 3 MOIS



#### Ajuster

Allonger la fenêtre 4 de 3 mois, en cohérence avec les jalons du SONS du 14 décembre, elle prendra **fin le 31 mars 2024**. Les ES auront jusqu'au **30 avril 2024** pour renseigner les indicateurs sur oSIS



#### Maximiser

Soutenir la dynamique enclenchée et donner toutes les chances aux ES d'atteindre les cibles, prenant en considération les difficultés d'atteinte de cibles sur certains domaines qui nécessitent plus de délais (e.g. biologie et imagerie)



### Objectif de fin de programme

Renforcer l'accompagnement des ES engagés afin de maximiser l'atteinte des cibles d'usage



### FINANCEMENT DES AVANCES



#### Valoriser

Valoriser les efforts engagés par les établissements pour atteindre les cibles (e.g. freins structurels et organisationnels sur certains domaines)



#### Financer

Financer la validation des prérequis en transformant le paiement des avances en crédit d'amorçage pour les établissements qui n'atteindraient pas les cibles à la fin de la fenêtre 4



# Elaboration du programme HOP'EN.2

## Synthèse des travaux à date

### Préparation documentaire

- ❑ Analyse des données HOP'EN.1, candidatures, projets financés, atteinte des cibles, **identifier un périmètre qui devra être consolidé dans HOP'EN.2**
- ❑ Analyse comparative RETEX ARS HOP'EN / SUN-ES, **comprendre les possibilités d'amélioration de pilotage et de gestion pour capitaliser sur le nouveau programme**
- ❑ Réflexions institutionnelles, **intégration de la stratégie nationale en termes d'usage des services socle**

### Concertation pré qualification ARS

- ❑ Élaboration d'un premier périmètre candidat au programme sur la base des retours établissements et expérience d'accompagnement des ARS. L'objectif est de pré-qualifier des segments ainsi que leurs cibles d'atteinte

### Concertation mixte ARS / Fédérations

- ❑ Travail collaboratif sur les sujets préqualifiés pour valider leur opportunité dans HOP'EN.2 et identifier des cibles d'atteinte en termes d'usages en adéquation avec les besoins de terrain.



### Objectifs du programme de travail

- ✓ Définir un plan d'action stratégique cohérent en adéquation avec les besoins de terrain d'une part et les priorités nationales d'autre part.
- ✓ Elaborer une feuille de route HOP'EN.2 logiquement alignée sur le calendrier des programmes CaRE, F4 SUN-ES et vague 2 du SONS



# COSUI #9 – Ordre du jour

1. L'ambition et les résultats du Ségur numérique
2. Le bilan de la vague 1 sanitaire
3. Le programme SUN-ES
4. Le Ségur numérique dans le médico-social
5. La vague 2 et la suite du Ségur numérique
6. Conclusion et Questions / Réponses



# Les dispositifs SONS dans le médico-social

## situation au 15 janvier 2024



### Avancement du référencement

**55 solutions référencées au total pour MS1 et MS2**

#### MS1 PA / PH / DOM

- 39 solutions **référéncées** (8 PA / 14 PH / 17 DOM)
- 5 solutions **en cours de référencement** (2 « < 90 % » / 3 « > 90% »)

#### MS2 PDE

- 12 solutions **référéncées**
- 3 solutions **en cours de référencement** (2 « < 90 % » / 1 « > 90% »)

#### MS2 PDS

- 4 solutions **référéncées**

### Actualités et prochaines étapes

#### Prochaines échéances clés

- **17 janvier 2024 (ce jour)** – Date limite de réponse référencement
- **28 février 2024** – Date de fin pour le dépôt des BDC auprès de l'ASP
- **19 décembre 2024** – Date de fin pour la demande de solde (VA)

#### Actions de communications auprès des ARS et des OG :

- Diffusion d'un courrier aux directeurs des ESSMS, via les DG des ARS
- Envoi par la DNS d'un courrier à destination des organismes gestionnaires de taille importante

#### Plan média :

- Presse, réseaux sociaux et sites web média en janvier et février

#### Suivi rapproché des éditeurs et des Fédérations

- Points réguliers (hebdomadaires pour les plus critiques) avec les éditeurs
- Echanges avec les Fédérations concernant leur stratégie

### Avancement du déploiement (en nombre d'ESMS)

#### MS1 PA / PH / DOM – Cible à 18 900 ESMS

- 11 518 bons de commandes déposés à l'ASP (2 094 PA / 4 573 PH / 4 851 DOM)
- 1 282 demandes de soldes réalisées (702 PA / 464 PH / 116 DOM)

#### MS2 PDE – Cible à 1 150 ESMS

- 259 bons de commandes déposés à l'ASP
- 0 demande de soldes réalisée auprès de l'ASP

#### MS2 PDS – Cible à 250 ESMS

- 0 bon de commandes déposé à l'ASP
- 0 demande de soldes réalisée auprès de l'ASP

### Evolution de l'avancement de la signature des BDC (MS1 et MS2)



# Le programme ESMS numérique

## A fin 2023, 16 990 ESSMS sont financés

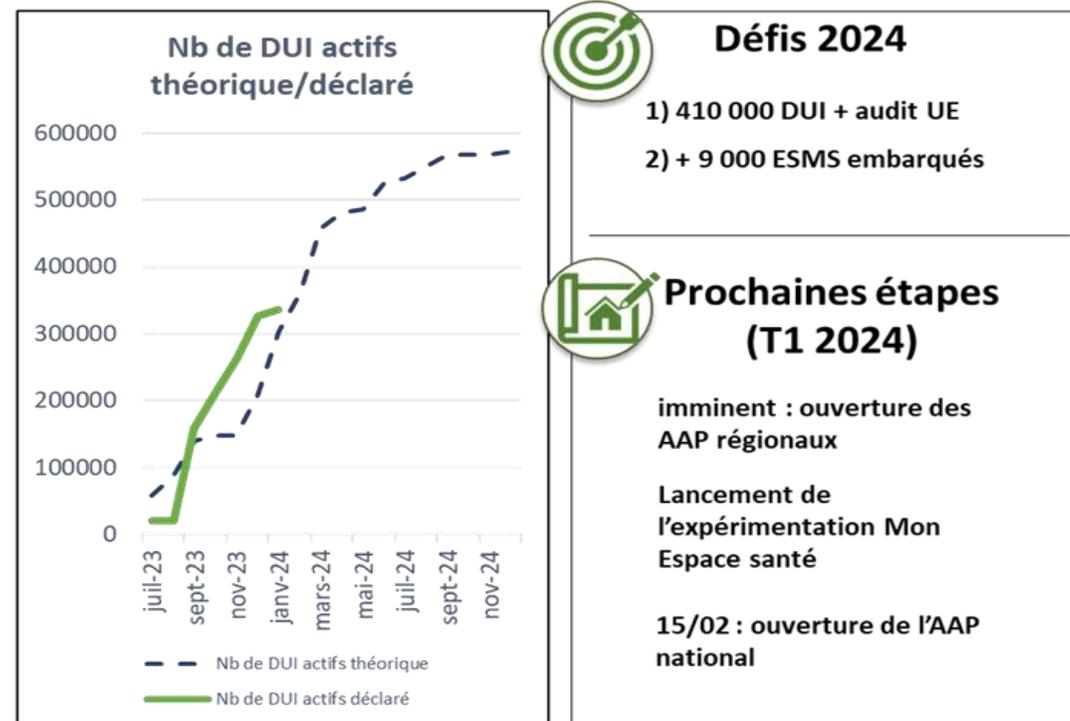


### ✈️ Plan de vol des projets

- Au total, 16 990 ESSMS votés (dont 16 490 sont déjà notifiés) hors SONS
  - 6 000 ESSMS votés en 2023, soit un résultat proche de la cible initiale
- Progression moindre du nb de projets démarrés par rapport au mois précédent, avec 66% des projets financés qui ont démarré
- 102 projets en fin de VA et 20 projets en fin de VSR

données cumulées

	Nov 23	Déc 23	Jan 24
<b>défi n°1</b> Projets notifiés	613 +6	619 +42	661
<i>En nombre d'ESSMS</i>	15 700	15 815	16 490
<b>défi n°2</b> Projets démarrés	380 +35	424 +11	435
<i>En nombre d'ESSMS</i>	8 770	9 500	9 700
Projets paramétrage terminé	85 +12	97 +5	102
<i>En nombre d'ESSMS</i>	1 702	1 950	2 012
<b>défi n°3</b> Projets en fin de VSR	14 +4	18 +2	20
<i>En nombre d'ESSMS</i>	276	335	383



# COSUI #9 – Ordre du jour

1. L'ambition et les résultats du Ségur numérique
2. Le bilan de la vague 1 sanitaire
3. Le programme SUN-ES
4. Le Ségur numérique dans le médico-social
5. **La vague 2 et la suite du Ségur numérique**
6. Conclusion et Questions / Réponses



# La vague 2 complètera le socle posé par la vague 1 pour atteindre l'ambition de partage fluide et sécurisé des données de santé



mon  
ESPACE  
SANTÉ



- ✓ Faciliter la **consultation** par les professionnels de l'information disponible dans **Mon espace santé**
  - ✓ Faciliter l'**intégration des documents reçus par MSSanté**
  - ✓ Renforcer la **sécurité des logiciels** des professionnels
- + Améliorer les **usages clés de la vague 1** au vu des retours terrain (gestion INS, alimentation systématique de Mon espace santé, ...)

## **Mais aussi :**

- **L'extension aux logiciels métiers des sages-femmes, des chirurgiens-dentistes et des paramédicaux**
- **L'extension aux logiciels de partage des images médicales (projet DRIM-M)**
- **L'extension du périmètre des « documents Ségur »**

# La vague 2 permettra des usages clés attendus par les professionnels de santé



## Faciliter la consultation de l'information disponible dans Mon espace santé (MES) par les professionnels

- Savoir **sans clic** si le patient dispose d'un profil Mon espace santé ouvert et si son accès est autorisé
- Connaître **sans clic** le contenu du profil MES (types de documents présents, nouveaux documents, etc.)
- Si un document intéressant existe, le consulter **directement depuis le logiciel du PS** (Hôpital et MdV)
- Accéder aux images médicales grâce à la création du réseau DRIM

## Faciliter l'intégration des documents médicaux reçus par MSSanté

- Classer simplement et **associer au bon patient** les documents reçus par MSSanté
- Assurer l'interopérabilité des logiciels avec l'ensemble des opérateurs de messagerie

## Améliorer les usages clés de la vague 1

- **Simplifier au maximum** la qualification de l'INS pour les professionnels (réduire les clics, automatiser ce qui peut l'être, procédure d'exception pour les libéraux)
- Assurer l'envoi systématique et sécurisé des documents de santé vers Mon espace santé (y compris **en l'absence de CPS** dans le poste du médecin)
- Eviter d'afficher 2 documents distincts lorsqu'il s'agit des versions pdf et structurée d'**un même document**
- Faciliter la **délégation vers le secrétariat**, en particulier grâce à la généralisation de ProSanté Connect

# D'intenses travaux ont été menés avec l'écosystème tout au long du second semestre 2023

Été 2023



Septembre /  
décembre 2023

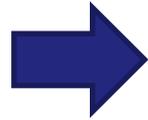
- Publication des **projets de dispositifs vague 2** en version « Release candidate » pour les premiers dispositifs (DPI, PFI, RIS, DB, LGC médecins)
- **Partage des arbitrages** pris sur la base des retours éditeurs (plénières des 25/09 : [lien du support](#), 12/10 : [lien du support](#) et 26/10 : [lien du support](#))
- Travaux sur le **périmètre SSI et les architectures des API « ProSantéConnectées »**, restitués lors de la plénière du 15/12 ([lien du support](#))
- Séquences de travail sur certains points soulevés par les **éditeurs de DPI**, avec restitution au cours de la **plénière hôpital du 21/12**
- Présentation des évolutions apportées au **parcours éditeur en vague 2** (plénière du 5/12 : [lien du support](#)), pour faciliter les opérations des industriels, et mieux garantir la qualité des logiciels lors de leur déploiement sur le terrain



Tous les travaux vague 2 sont disponibles sur la page <https://esante.gouv.fr/segur/vague2>

# Les derniers travaux à faire aboutir se concentrent sur la sécurité et les « API PSConnectées »

**Mettre le numérique au service de la santé**



**Permettre aux professionnels d'accéder à l'ensemble des services numériques nécessaires à leur activité, de façon fluide et sécurisé**  
(accès directement depuis le LPS, sans réauthentification, pour DMP, MSSanté, ON et INSi)

Des actifs déjà en place

## Concernant l'IE et ProSanté Connect

- ✓ **ProSanté Connect**, le fédérateur d'identité de référence du champ santé/social, basé sur le standard OpenID Connect, largement déployé grâce à la Vague 1 du Ségur numérique
- ✓ **Un cadre réglementaire posé avec le référentiel IE** (arrêté du 28/03/2022), qui promeut / impose l'implémentation de PSC et les MIE à 2 facteurs

## Concernant la consultation du DMP

- ✓ **Possibilités de consultation déjà en place** (webPSDMP, y compris par eCPS, AIR simplifié en établissement de santé,...)
- ✓ **Publication du référentiel DMP et mise à jour de la matrice d'habilitation** (arrêtés du 26/10/2023)

Ce qu'il reste à faire

- **Ouvrir la possibilité de connexion par API PSConnectées**, en particulier aux **services socles** :
  - *Spécifications techniques et opérationnelles, dispositifs de vérification de conformité et trajectoires d'entrée en vigueur*
  - *Mise en production de ces modalités de connexion dans les TLS opérés par la CNAM*
- **Accompagner la diffusion massive** de ces fonctionnalités, grâce à la **vague 2** du Ségur numérique
- En parallèle, accompagner les ES / PS dans la prise en compte de leurs obligations, **en particulier à l'hôpital avec le programme CARE / Hospiconnect**

# Les dispositifs vague 2 seront publiés progressivement, en démarrant par l'hôpital et l'imagerie

## HÔPITAL (DPI, PFI)

- ❑ **Arbitrage** sur l'usage AIR simplifié comme seule méthode imposée pour la consultation du DMP
- ❑ Apport de quelques précisions sur le **cadre administratif et financier**
- ❑ Enfin, **fixation des paramètres prix & délais** puis publication des SONS

## IMAGERIE (RIS, DB)

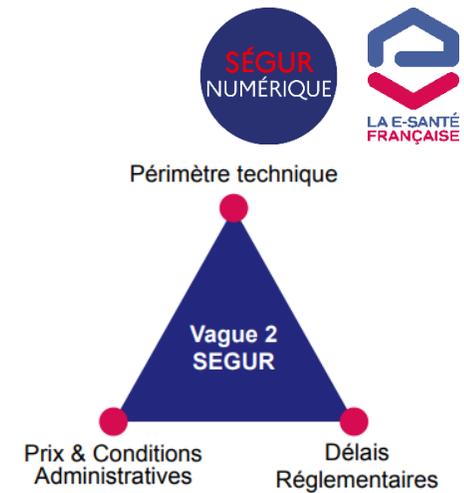
- ❑ **Finalisation des travaux techniques** notamment sur l'accès simplifié des RIS au DMP via les API PSConnectées
- ❑ **Fixation des paramètres prix & délais** puis publication des SONS

## PÉRIMÈTRE VILLE

- ❑ **Médecins** : relance prochaine des travaux vague 2, sur la base de la « release candidate » de cet été, des travaux transverses du S2 et des spécificités sectorielles (retours FEIMA, gestion VSM, ...)
- ❑ Articulation de ces travaux avec les périmètres « **Officines** », « **CD, SF, Paramédicaux** » et « **Centres et maisons de santé** », pour aboutir à des dispositifs cohérents sur les différents secteurs de la ville

## BIOLOGIE MÉDICALE

- ❑ Travail en parallèle sur un **dispositif spécifique en biologie médicale**, pour sécuriser le déploiement plus massif des fonctions clés de la vague 1
- ❑ Lancement d'une phase de concertation avec l'écosystème de la biologie médicale en février



# Les autres actions pour sécuriser le partage de données

Cybersécurité #CaRE : 250 M€ d'ici 2025 => objectif 750 M€ d'ici 2027



**1** Gouvernance et résilience

Kits d'exercices de crise, PCA/PRA  
**1487 exercices réalisés**  
Référentiel HAS, experts visiteurs

**2** Ressources et mutualisation

Catalogue des offres cyber à des ES  
Centre de ressources régionaux cyber: 26 M€

**3** Sensibilisation

Kits "Tous cybervigilants !"  
Actions régionales ARS et GRADeS  
Obligation de formation au numérique en santé

**4** Sécurité opérationnelle des établissements

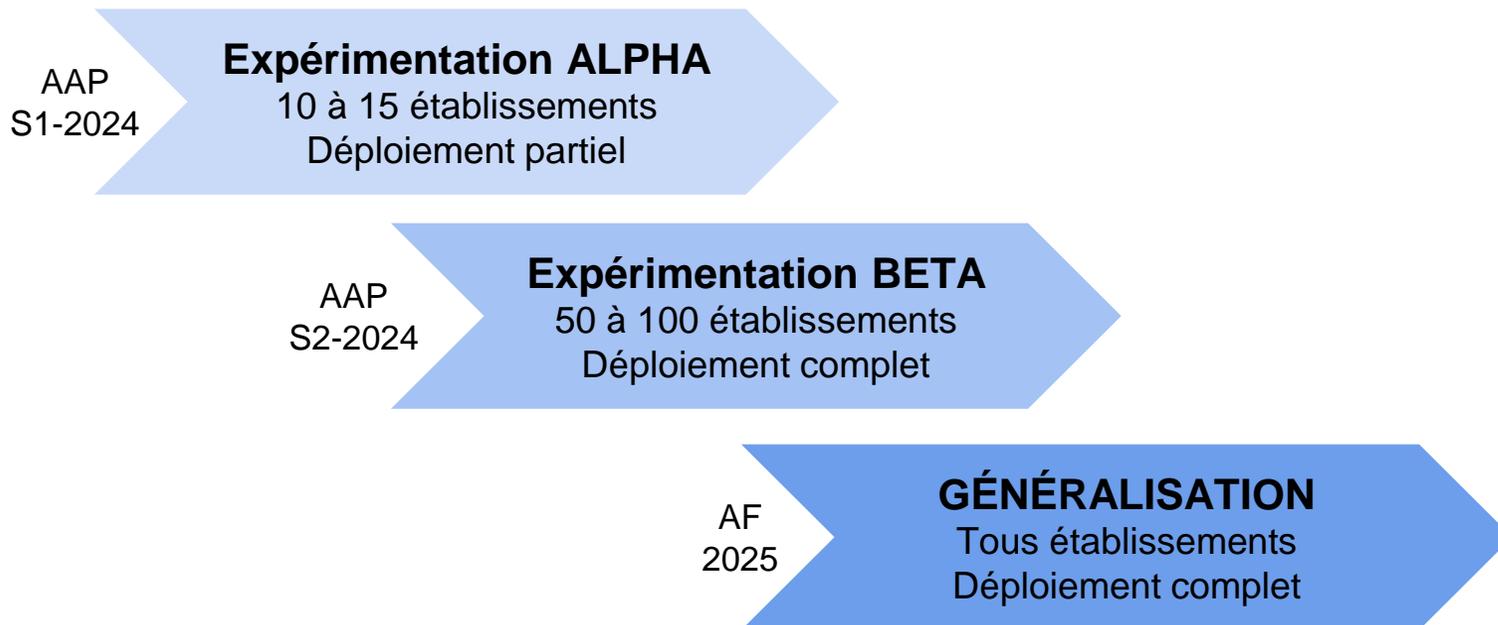
Programmes de financement en cours de lancement :

- Annuaire et exposition internet: 65 M€
- Sécurisation de l'IE (HospiConnect): 51 M€
- Continuité et reprise d'activité: 45 M€

# Les autres actions pour sécuriser le partage de données

## Hospiconnect : 51 M€ sur 2024-2025 #CaRE

Sécuriser et simplifier l'identification électronique et faciliter la consultation du DMP(\*) en ES et ESMS



**Cible 1**  
**IE sécurisée (2FA) pour DPI/DUI et consultation DMP**

Synchro AD / RPPS (RPPS+)  
 CPS V4, clé FIDO, autres MIE 2FA  
 API Pro Santé Connect, AIR Simplifié

**Cible 2**  
**IAM/SSO dans le SIH**

Web SSO 2FA (OpenID Connect)  
 IAM - Synchro GRH  
 Authent. unique dans le SIH

**Cible 3**  
**Fournisseur d'Identité Tiers Pro Santé Connect**

Espace de confiance PSC  
 Identité locale reconnue par PSC  
 Authent. unique SIH + FS externes

**3 cibles associées à des financements**

(\*) Ouverture prochaine du Web PS DMP aux professions à rôle (RPPS+)

# Volet réglementaire du Ségur numérique



## Etape transitoire de mise en conformité et de démarrage des usages

Financement SONS pour faciliter la mise en conformité technique des logiciels de santé  
Financement à l'usage (accords conventionnels, SUN-ES, ESMS numérique)

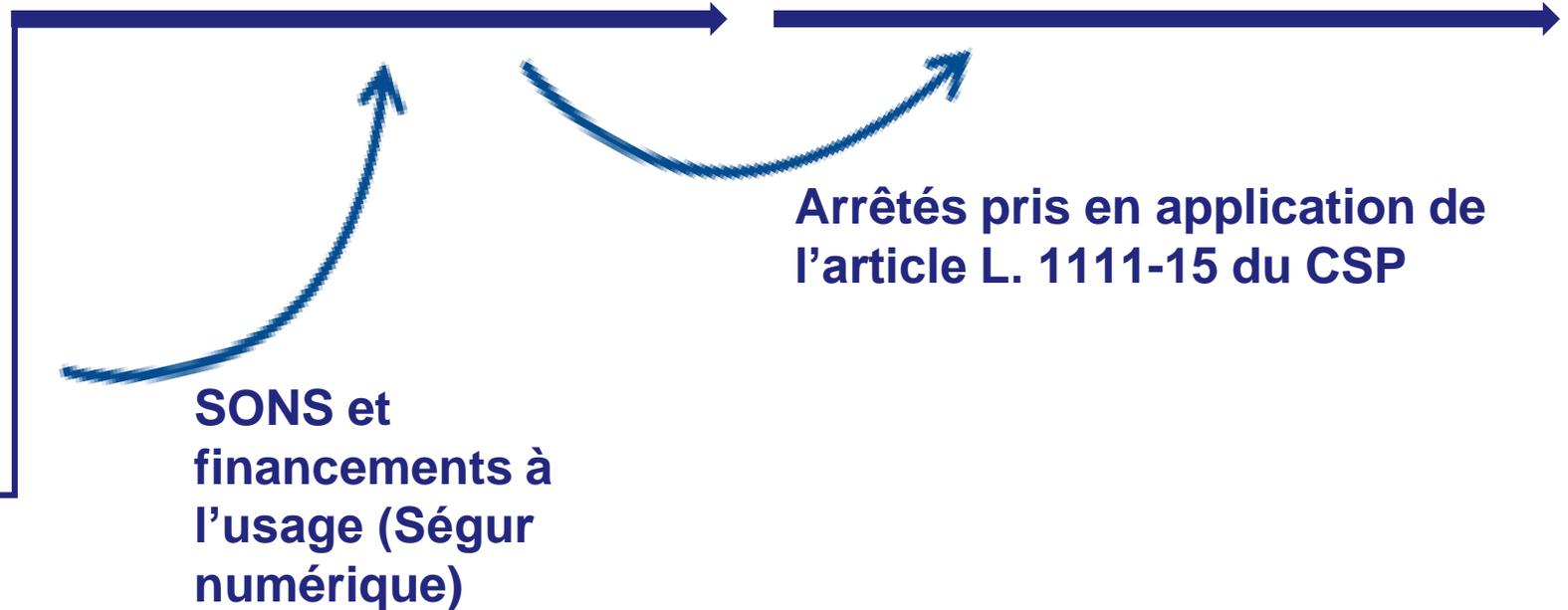
## Entrée en vigueur des obligations réglementaires

Obligation pour les professionnels de santé de transmission par voie numérique des documents de santé  
Possibilité de retenir un envoi quand souhaité

### Situation antérieure

Obligations d'envoi vers le DMP et par messagerie sécurisée prévues par le code de la santé publique (notamment les articles L.1111-15, L.1112-1 et R6211-4 )

Intégration très partielle des référentiels et services socles



# Les obligations de partage de documents vont être mises à jour au vu de l'avancée du programme (Art. L. 1111-15 du CSP)

## Rappels

- L'article L.1111-15 du CSP porte les obligations pour les professionnels de santé de partage par voie numérique des « *éléments diagnostiques et thérapeutiques nécessaires à la coordination des soins de la personne prise en charge* »
  - Alimentation du DMP / Mon espace santé
  - Envoi par messagerie sécurisée au médecin traitant, au médecin prescripteur s'il y a lieu, à tout professionnel dont l'intervention dans la prise en charge du patient lui paraît pertinente ainsi qu'au patient.
- Depuis sa rédaction issue de la loi « ASAP » du 7 décembre 2020, la liste des documents sur lesquels porte cette obligation est fixée **par arrêté** de la ministre chargée de la santé, en tenant compte du déploiement des mises à jour logicielles permettant de systématiser ces partages numériques (avec la possibilité laissée au professionnel de retenir un envoi lorsque souhaité)
- Un 1<sup>e</sup> arrêté a été pris en date du [26 avril 2022](#), et fixait :
  - Une 1e liste de documents pour lesquels l'obligation rentrait en vigueur au 31/12/2022
  - Une 2e liste de documents pour lesquels l'obligation rentrait en vigueur au 31/12/2023

**Un projet d'arrêté est en cours pour venir adapter ce texte au vu de l'avancée du Ségur numérique, des retours du terrain et du calendrier prévisionnel de la vague 2**

# Nouvelle version du tableau des documents concernés par l'obligation portée par l'article L. 1111-15

Liste des documents devant être reportés dans le DMP et envoyés par messagerie sécurisée aux autres professionnels et au patient	Versement au DMP	Envoi par messagerie sécurisée aux autres professionnels*	Envoi par messagerie sécurisée au patient	Date d'entrée en vigueur de l'obligation
Le compte rendu des examens de biologie médicale mentionné à l'article R. 6211-4 du code de la santé publique (hors compte rendu produit dans le cadre d'un séjour hospitalier et hors compte rendu de génétique constitutionnelle)	X	X	X	31 décembre 2022
Le compte rendu des examens radio-diagnostiques (hors compte rendu produit dans le cadre d'un séjour hospitalier)	X	X	X	31 décembre 2022
La prescription de produits de santé (hors prescription soumise à entente préalable ou produite dans le cadre d'un séjour hospitalier)	X	X	X	31 décembre 2022
Le compte rendu opératoire	X	X	X	31 décembre 2023
La prescription d'examen de biologie médicale (pour les actes ayant vocation à être pratiqués hors séjour hospitalier)	X	X	X	31 décembre 2023
La prescription d'actes de kinésithérapie, d'actes infirmiers, d'actes de pédicurie, d'actes d'orthophonie et d'actes d'orthoptie (hors prescription produite dans le cadre d'un séjour hospitalier)	X	X	X	31 décembre 2024
La demande d'examen de radiologie (pour les actes ayant vocation à être pratiqués hors séjour hospitalier)	X	X	X	31 décembre 2025
Les lettres et courriers adressés à un professionnel de santé (hors séjour hospitalier)	X	X	X	31 décembre 2025

\*dans le respect des dispositions de l'article R. 4127-6 du CSP

# COSUI #9 – Ordre du jour

1. L'ambition et les résultats du Ségur numérique
2. Le bilan de la vague 1 sanitaire
3. Le programme SUN-ES
4. Le Ségur numérique dans le médico-social
5. La vague 2 et la suite du Ségur numérique
6. **Conclusion et Questions / Réponses**



## Réponses à vos questions



# Synthèse des questions / réponses du COSUI du 17/01 (1/5)

## (échanges dans le chat en séance)



**Consultation / accès à MES par les patients : Pourrions-nous avoir des chiffres déclinés localement (par département ?) Peut-être aussi par typologie de patients (âge, MLD etc..).**

*Nous aurons prochainement (en février très certainement) la déclinaison locale des statistiques d'activation que nous partagerons. Pour ce qui est du détail par pathologie, cette donnée-là n'est pas connue à date de Mon espace santé (sauf de manière déclarative non structurée via le profil médical).*

-----

**Une "analyse plus qualitative" implique de faire des choix stratégiques dans les documents qu'on alimente dans le DMP (par exemple ne pas mettre tous les CR de laboratoires issus d'un séjour hospitalier, ce qui pollue le DMP et freine la consultation), ce qui implique une potentielle baisse quantitative d'alimentation (ex : si on alimente tous les CR de laboratoires d'un séjour hospitalier versus ceux réellement utiles) - quelle position du national sur cela ?**

**Certains séjours hospitaliers représentent plusieurs dizaines de CR de laboratoires , versés dans le DMP du patient - les CH se questionnent sur la pertinence de polluer le DMP avec ces multiples CR - et s'interrogent sur le fait de mieux cibler les CR réellement utiles, pour que les pros ne soient pas noyés. Mais comme l'objectif affiché est d'alimenter en volume...où positionner le curseur ?**

*C'est absolument ce qui est écrit dans l'arrêté du 26 avril 2022 fixant la liste des documents soumis à l'obligation prévue à l'article L. 1111-15 du code de la santé publique, qui précise que l'obligation d'envoi concerne les CR de biologie médicale « hors compte rendu produit dans le cadre d'un séjour hospitalier ». Nous allons, côté national, rappeler ces éléments largement, et plus largement l'ensemble de la doctrine à appliquer par les établissements et professionnels de santé.*

-----

**Alimentation du DMP en officines : Les vaccinations effectuées en pharmacie sont-elles (ou devraient-elles être) versées dans les DMP ?**

*En effet, l'objectif est qu'elle le soit. Les logiciels de pharmacies Ségur le permettent et là encore les usages se déploient, comme l'attestent les chiffres de notes de vaccination envoyées par les officines présentés aujourd'hui.*

# Synthèse des questions / réponses du COSUI du 17/01 (2/5)

(échanges dans le chat en séance)



**Nous avons encore beaucoup de médecins libéraux qui utilisent la V1 d'APICRYPT. Qu'est-il prévu pour obliger tous les médecins à passer sur la V2 avec la fonctionnalité MSSanté activée ?**

*Comme présenté aujourd'hui dans la partie « Sentinelle », les travaux se poursuivent pour fluidifier les usages MSSanté des médecins libéraux afin qu'ils puissent bénéficier de fonctionnalités qui correspondent à leurs attentes. Pour rappel, la MSSanté est déjà un élément du volet 1 permettant de bénéficier du forfait structure, et le déploiement prochain des API LPS permettra de garantir l'opérabilité entre les boîtes aux lettres MSSanté et l'ensemble des logiciels du marché, ce qui devrait accélérer leur adoption. Enfin, les discussions se poursuivent avec les différents opérateurs de messagerie du marché pour sécuriser la transition.*

-----  
**Concernant les évolutions des logiciels pour la médecine de ville, quid des solutions pour l'exercice coordonné. En effet, les logiciels de coordination médicale pour les MSP, CPTS, ESP etc. ne sont pas forcément entrés dans un processus de Ségur Compatibilité et cela pose question car les ARS ont pu financer les équipements SI lors de la création de l'organisation mais n'ont pas prévu de financer un changement de logiciel pour cause de non compatibilité Ségur. Est-ce qu'il y aura des actions envers ces éditeurs/logiciels ?**

**Il y a également un enjeu à faire évoluer le "label MSP" pour tenir compte de toutes les évolutions Ségur & mettre à jour les exigences du label en fonction des remontées terrain de ces dernières années.**

*Concernant les logiciels CDS et MSP, un financement Ségur était possible dès la vague 1 médecine de ville. La discussion porte actuellement sur l'évolution du label e-santé et son intégration possible dans la vague 2 Ségur. Un questionnaire a été envoyé aux professionnels de ces structures il y a 2 jours via syndicats et URPS. N'hésitez pas à le relayer!*

**[Questionnaire sur les besoins métiers liés aux logiciels des Centres et Maisons de Santé](#)**

*Pour les outils de coordination, cela rentre dans le domaine plus global du e-parcours, qui est en effet hors du périmètre des logiciels adressés par le Ségur numérique.*

# Synthèse des questions / réponses du COSUI du 17/01 (3/5)

(échanges dans le chat en séance)



**Les 24% de sites hospitaliers qui ont fait une commande SONS Biologie sont-ils uniquement des établissements avec une activité de biologie ou comprennent-ils aussi des établissements sans activité de biologie ?**

**Au delà d'un accompagnement des ES sur le couloir Bio, le gros point noir c'est certain éditeurs ...**

**Je complète en moins politiquement correct, parler d'une vague 1' pour la BIO en ES avec un accompagnement des ES supplémentaire pour tenir compte du REX de la vague 1 peut laisser entendre que le frein est côté ES hors le frein c'est des éditeurs qui n'ont pas jouer le jeu et veulent le beurre, l'argent du beurre et le ...**

*Il s'agit du taux parmi les établissements éligibles au SONS Biologie, donc avec une activité de biologie. Nous avons donc encore un travail important à mener collectivement pour diffuser plus largement les fonctionnalités de la vague 1 dans le secteur de la biologie hospitalière, c'est tout l'enjeu du futur dispositif « Vague 1 Prime ». La concertation qui sera lancée en février mobilisera les représentants des éditeurs mais aussi les représentants des biologistes et des établissements de santé, avec pour seule boussole de construire un dispositif à même de répondre au mieux aux besoins des professionnels et des patients.*

-----  
**Pourquoi n'y a-t-il pas de vague 1 prime pour l'imagerie hospitalière qui partage assez globalement les mêmes difficultés que la biologie hospitalière ?**

*Il y a des points communs mais aussi des différences (par exemple sur la multiplicité des CR avec différents formats en biologie). La répartition ville / hôpital est également différente. Il y a en plus l'enjeu de la DRIMbox qui a besoin des évolutions vague 2 en RIS*

-----  
**Quel est le devenir de Maylis ?**

*Mailiz va continuer à fournir des BAL personnelles (gratuites) à l'horizon court et moyen terme. Mailiz est un opérateur toujours essentiel pour soutenir l'adoption large de la MSS et continuera à fournir son service pour plusieurs années.*

# Synthèse des questions / réponses du COSUI du 17/01 (4/5)

(échanges dans le chat en séance)



**Nous avons constaté en région que certains établissements ont fait le choix d'arrêter l'automatisation de l'alimentation suite à des erreurs en lien avec les consultations d'annonce (découverte de l'information par le patient au travers de son DMP). L'alimentation est maintenant faite manuellement par le PS (donc dans les faits, peu/pas d'alimentation); la vague 2 est la bienvenue pour répondre à ce point.**

*Nous sommes bien conscients de cette situation. Il y a eu ces derniers mois des travaux de fond sur la mécanique d'invisibilité, et nous allons très prochainement communiquer sur ce sujet, avec plusieurs leviers d'action :*

*1/ repréciser les règles et recommandations d'envoi) à Mon espace santé*

*2/ faire en sorte que la mise en invisible soit la plus simple dans les logiciels des acteurs qui produisent ce type de compte-rendu sensibles (embarqué en Vague 2 notamment)*

*3/ mettre en œuvre des mécanismes de désinvisibilisation (en mode voiture balai, ça ne doit pas être le mode nominal) avec un dispositif d'information préalable du patient.*

-----  
**Nous rencontrons des difficultés dans l'équipement en BAL Organisationnelles MSS pour les officines (peu d'éditeurs de LGO intègrent la MSS + pas de MSS régionale sur notre région + des opérateurs MSS refusant de contractualiser avec une officine) - qu'est il envisagé sur les BAL organisationnelles concernant Mailiz ? Comment accélérer l'intégration des BAL organisationnelles dans les LGO ?**

*Il n'est pas prévu que Mailiz développe une offre de BAL Org. Nous travaillons avec les éditeurs pour que toutes les pharmacies soient équipées d'une BAL Org avant la fin de la vague 2.*

*Je vous propose de creuser ces constats ensemble en lien avec la TF Officine. Intéressé par savoir côté éditeur, quelles solutions LGO sont non-Ségur et n'offre pas de fonctionnalités MSS ? Du côté opérateur, comme tu le sais nous conduisons avec l'ANS et des représentants des régions une analyse de l'offre et allons publier une cartographie pour aider les usagers à identifier les opérateurs s'adressant à eux.*

# Synthèse des questions / réponses du COSUI du 17/01 (5/5)

(échanges dans le chat en séance)



**Les établissements qui n'ont participé à aucun des programmes HN, HOP'EN et SUN-ES sont-ils ciblés pour un accompagnement particulier pour HOP'EN.2 ?**

*Oui, un accompagnement et une typologie de cibles spécifiques est en cours de réflexion pour accompagner ces établissements vers un niveau de maturité numérique*

**Envoyer un message MSSc au patient qui ne pourra pas le lire pose un problème, à moins de générer une réponse d'alerte à l'expéditeur (Si c'est une BAL applicative où tombera l'alerte ?)**

*Nous sommes alignés, c'est pour ça que l'on partageait certaines évolutions de la Vague 2 (info sur le statut du MES). A noter, un patient qui n'a pas activé son MES reçoit une notification sur son email personnel s'il reçoit un document*

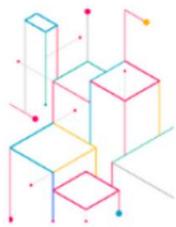
[https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media\\_entity/documents/Mon%20espace%20sant%C3%A9\\_Usages%20possibles%20en%20fonction%20du%20statut%20du%20profil%20Mon%20espace%20sant%C3%A9.pdf](https://esante.gouv.fr/sites/default/files/media_entity/documents/Mon%20espace%20sant%C3%A9_Usages%20possibles%20en%20fonction%20du%20statut%20du%20profil%20Mon%20espace%20sant%C3%A9.pdf)

# Les prochains rendez-vous

## RDV dès demain pour la Journée Nationale de l'Innovation en Santé Numérique



**JEUDI 18  
JANVIER  
2024**



*Beffroi de  
Montrouge,  
Av. de la République  
92120 Montrouge*



**Beffroi de Montrouge**

## RDV le 31 janvier à 17h pour célébrer...



**La Maison de la Chimie**

**Prochain COSUI Ségur du numérique en Santé le mercredi 15 mai à 9h30**



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DE LA SANTÉ  
ET DES SOLIDARITÉS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



MERCI !



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU

